Démarche « Embellir votre quartier »

- Trame verte participative du Marais-

Réunion de concertation – 25 janvier 2022

SOMMAIRE

01 La démarche « Embellir votre quartier »

02 Les enjeux de la végétalisation du territoire

03 La trame verte du Marais

04 Les projets possibles de la trame verte

05 Les critères de sélection des projets

06 Outils cartographiques de l'existant

01 . La démarche Embellir votre quartier

Une méthode :

- **Regrouper** et **rationaliser l'ensemble des interventions** d'un même quartier sur une période de travaux resserrée
- **Limiter** dans le temps la **gêne occasionnée** par les **périodes de travaux**
- Offrir une meilleure **visibilité** pour les habitants et usagers de l'espace public
- Permettre aux habitants et usagers de **construire** les transformations des quartiers

Un programme :

APAISER
la circulation

VEGETALISER
Paris

DESENCOMBRER
nos rues

STIMULER
de nouveaux usages

PLUS DE CONFORT
et d'accessibilité

01 . La démarche Embellir votre quartier

Un calendrier

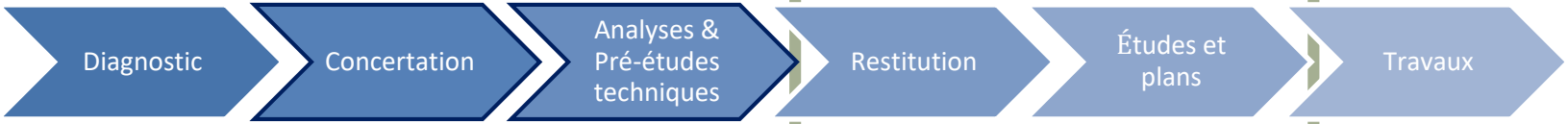

Diagnostic du territoire :

- → Présentation le 05 mai en réunion publique
- → Document consultable en ligne

Du 05 mai au 19 juillet 2021 :

- → Participation en ligne sur le site **idee.paris.fr**
- → Marches de concertation

Juillet à octobre 2021

- → Extraction des idées, étude des propositions, articulation avec le programme de mandature
- → Pré-études de faisabilité et pré-chiffrage

22 novembre 2021

- → Présentation du schéma directeur retenu

2021 / 2022

- → Études techniques et financières
- → Réunions et ateliers de concertation pour définir le cahier des charges
- → Permis d'aménager et instructions techniques

2022 / 2023

01 . La démarche Embellir votre quartier

Des projets

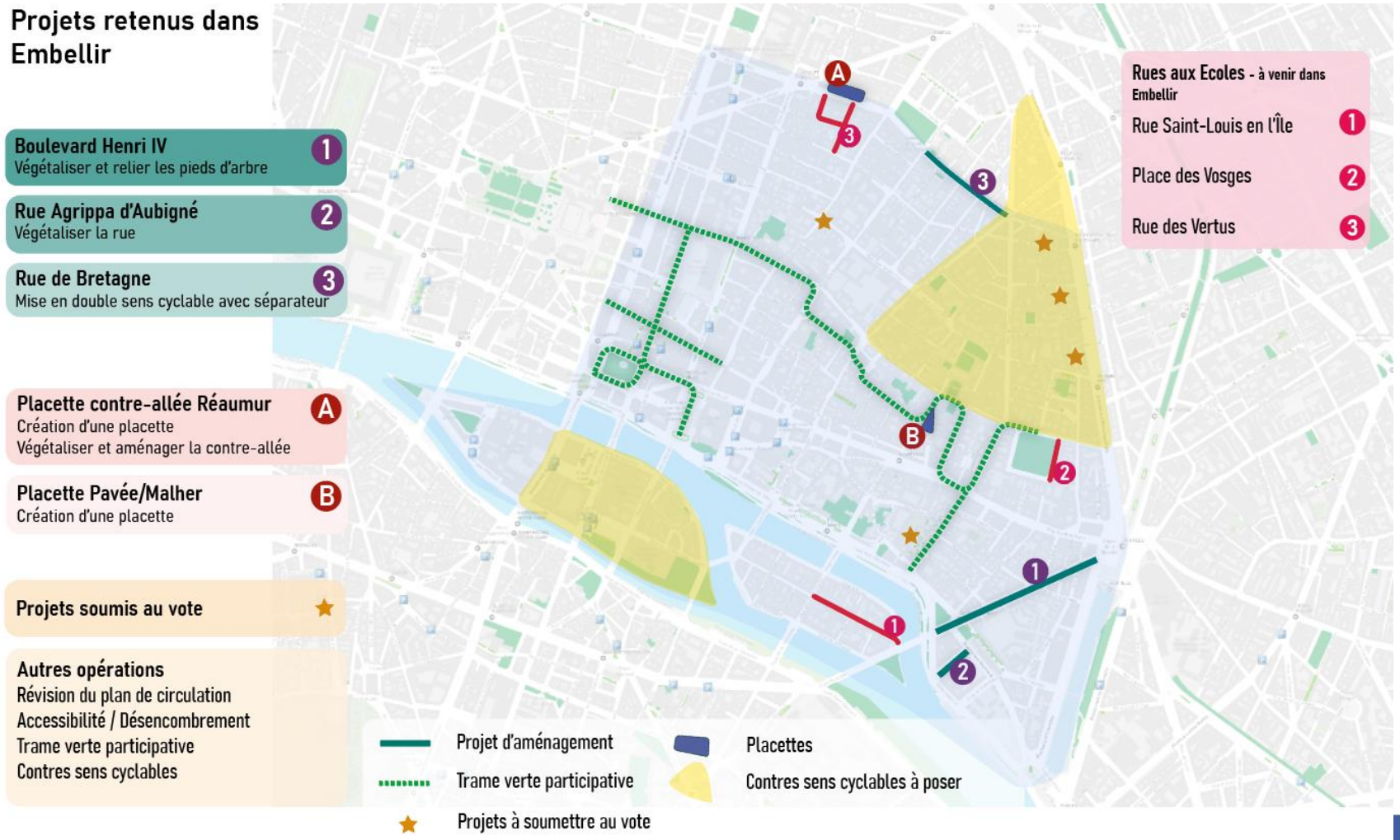

02. Les enjeux de la végétalisation du territoire

La végétalisation de l'espace public s'inscrit dans la recherche de **réponse aux divers enjeux environnementaux** : qualité de l'air, continuités écologiques et renforcement de la biodiversité, infiltration naturelle des eaux pluviales, ombre et rafraîchissement de la ville…

Végétaliser, c'est aussi l'occasion de rendre **la ville plus agréable et plus accueillante**, propice aux circulations douces et aux balades, et de continuer à faire de nos rues des lieux de projets citoyens et pédagogiques.

Depuis 2021, la Ville de Paris a considérablement renforcé son patrimoine arboré et la surface planté du territoire (trame verte, nouveaux parcs et jardins etc).

La mandature actuelle prévoit notamment:

- La plantation de 170 000 nouveaux arbres
- La création de forets urbaines
- La création de trame verte sur les grands axes (notamment Bourdon et Henri IV dans le quartier du Marais).

02. Les enjeux de la végétalisation du territoire

La Ville de Paris a également mis en place depuis une vingtaine d'années, de **nombreux dispositifs pour permettre aux habitants de prendre part à la végétalisation de leur ville**:

- Permis de végétaliser (et depuis cette mandature, permis de débitumer)
- Création de jardins partagés
- Végétalisation des murs et toitures

La Mairie de Paris Centre lance le 7 février prochain, le comité des amis de la biodiversité de Paris Centre pour accompagner les habitants désireux de porter un projet de végétalisation.

Outre les projets d'envergure sur les grands axes et les projets micros locaux de végétalisation participative, la Mairie de Paris Centre souhaite végétaliser les axes secondaires du territoire afin de créer des corridors écologiques qui favorisent la biodiversité et les îlots de fraicheur.

02. Les enjeux de la végétalisation du territoire

Les enseignements du rapport des élèves du Muséum d'Histoire Naturelle et AgroParisTech en terme de biodiversité :

« Dans le contexte actuel de crise de la biodiversité, il apparaît important de repenser le cadre de vie urbain et ses logiques de fonctionnements pour permettre une meilleure cohabitation entre citadins et biodiversité urbaine. Il est temps de rendre nos villes et quartiers réellement accueillants mais aussi fonctionnels pour la faune et la flore ».

« Le milieu urbain, généralement dense et minéral, est plutôt hostile à la biodiversité. Il présente en effet de nombreuses nuisances qui peuvent limiter la présence des espèces et perturber le cycle de vie. Sont considérés comme perturbations : le bruit, la pollution, la fréquentation (piétonne, automobile), les températures extrêmes inhabituelles, etc ».

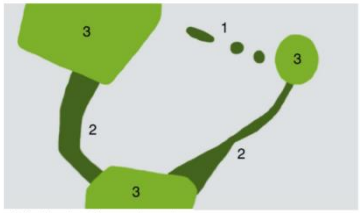

Figure 1 : Principe des corridors écologiques
Source : Norpac

Rapport du Muséum et AgroParisTech

03. La trame verte du Marais

Projet déposé par un collectif d'habitants sur idees.paris en mai 2021 : il concerne la végétalisation de certains axes secondaires, visant à créer une trame verte sur le territoire.

Prérequis souhaités par les habitants :

- **Coupure max. de 20 mètres**, afin d'améliorer la biodiversité, de lutter contre les îlots de chaleurs, de créer une continuité végétale
- **Respect du cheminement** piétons, des PMR, des cyclistes, des 4m pour le passage pompiers
- Prendre en compte **l'esthétique urbaine** et le **désencombrement** de l'espace public

L'élaboration et la mise en œuvre de la trame verte seront évolutives, en fonction des contraintes techniques et des souhaits des habitants.

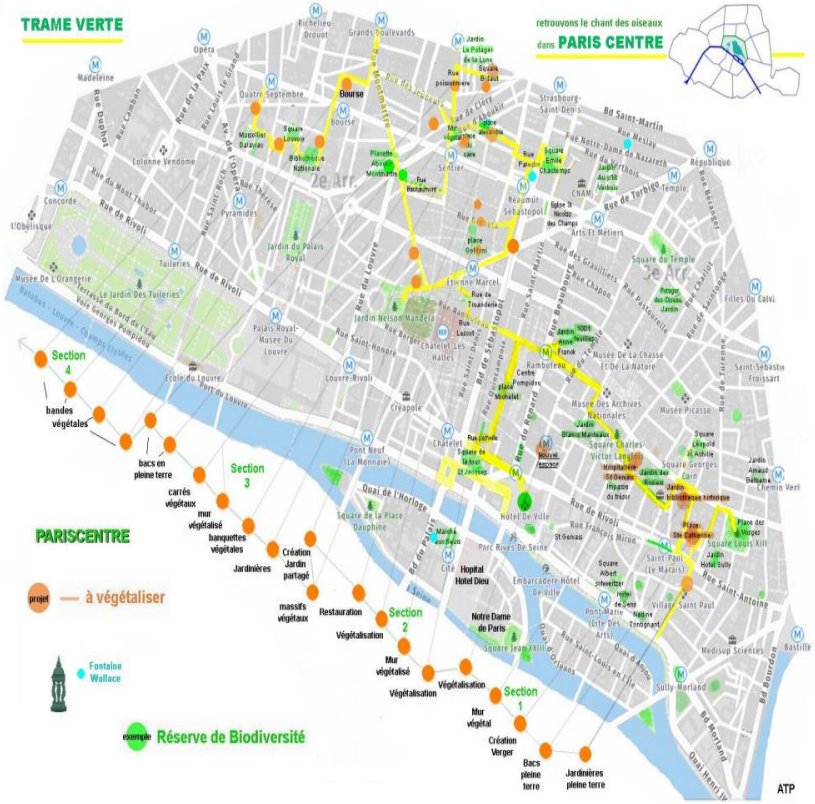

03. La trame verte du Marais

Les marches exploratoires organisées au printemps 2021 : elles ont permis de définir une première typologie de projets. Ci-dessous avec les contraintes afférentes.

Jardinière hors sol	Peu de contraintes techniques. L'attention doit être portée sur les cheminements piétons (minimum 1,80m quand cela est possible). La question de l'entretien est centrale.
Jardinières et bacs pleine terre	Contraintes réseaux en sous-sol, arrosage automatique possible.
Murs et toits végétalisé	Accords des copropriétaires à obtenir en amont et entretien difficile.
Rues végétales	Outre les contraintes propres à chaque type de projets, ces rues nécessitent un entretien / gestion important à anticiper en amont du projet.
Jardin partagé ou potager	Nécessite de trouver une surface de pleine terre importante et des relais locaux pour faire vivre le jardin.
Cours oasis	Projets avec travaux lourds menés par la ville en lien avec les communautés scolaires.

04. Les projets possibles de la trame verte

- **Murs végétalisés** : rue du Cloître Saint-Merri, rue Saint-Paul, rue des FB, rue des Rosiers, rue du Marché des BM, place Ovida Delect, rue Rambuteau, rue de la Verrerie.
- **Jardinières pleine-terre** (permis de débitumer ou projet avec arrosage automatique) : rue Saint-Paul, rue Rambuteau, rue Saint-Martin etc.
- **Création de placette végétalisée** : croisement Malher/Pavée, croisement Neuve Saint-Pierre et Saint-Paul.
- **Plantation d'arbres** : rares possibilités dans le Marais au regard des contraintes de réseaux.
- **Création de Verger** : cour de la bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP).
- **Traitement des pieds d'arbres** : à intégrer au projet de refonte de l'ensemble des pieds d'arbres de Paris Centre.

➢ **D'autres projets ont été déposés sur la plateforme, ils seront instruits techniquement et pourront être intégrés à la trame verte du Marais le cas échéant.**

04. Les projets possibles de la trame verte

Localisation	Contenu du projet	Estimations
Angle rue Saint-Paul/Quai des Célestins	Végétaliser une partie de l'espace du trottoir	108 000,00 €
Rue Saint Paul	Mur végétal + jardinière pleine terre devant la sortie du Monoprix (croisement Neuve Saint-Pierre)	98 500,00 €
Rues Pavée/Malher (placette 2)	Connecter le rond-point avec l'arbre au sommet du triangle Malher/Pavée	162 500,00 €
Rue des Rosiers	Mur végétal	2 400,00 €
Rue du Marché des Blanc Manteaux	Mur végétal	À chiffrer
~~Rue des Blanc Manteaux~~	~~Végétalisation~~	~~79 000,00 €~~
Rue des Archives	Étudier la potentialité de plantation d'arbre en retrait d'alignement	405 000,00 €
Rue Rambuteau	Végétalisation des pieds d'arbres + réduire les espaces du livraison pour planter + mur végétal	181 600,00 €
~~Rue Saint-Martin~~	~~Végétalisation + Relier les pieds d'arbres~~	~~274 400,00 €~~
Place Edmond Michelet	Renforcer la végétalisation présente	75 200,00 €
Rue de la Verrerie	Mur de la copropriété Free'P'Stard à végétaliser	2 400,00 €
Croisement rues Nicolas Flamel et Rivoli	Renforcer la végétalisation présente	60 000,00 €
Avenue Victoria	Protéger les pieds d'arbres existants + Relier les autres	240 000,00 €
~~Rue Saint Antoine~~		
~~Rue de Rivoli~~		
Rue des Quatre Fils	À chiffrer (contributions embellir)	
Rue de la Perle	Idem supra	
Total TVP		**955 000,00 €**

04. Les projets possibles de la trame verte : focus sur deux exemples

Rue Pavée/ Rue Malher

Végétalisation : potentiel de végétalisation à affiner autour de la zone de livraison

Scenario

Existant

Scenario 1 :

- Raccordement de l'arbre central au trottoir
- Modification du revêtement de chaussée
- Végétalisation
- Pas de modification des sens de circulation

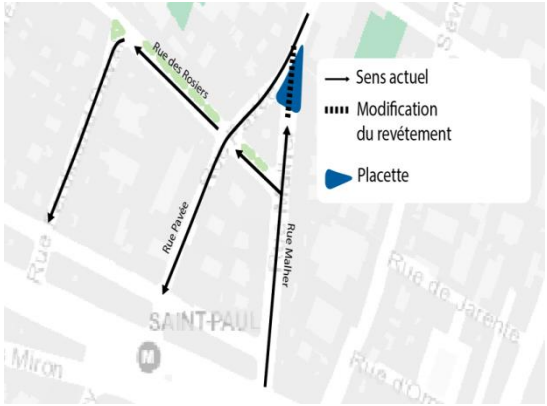

Scenario 2 :

- Même programme que le scenario 1 +
- Fermeture à la circulation sur rue Malher, sur le tronçon Pavée/Rosiers

Scenario 3 :

- Même programme que le scenario 2 +
- Inversion du sens de circulation sur rue Malher
- Inversion du sens de circulation sur rue des Rosiers,

04. Les projets possibles de la trame verte : focus sur deux exemples

Rue Rambuteau

- Végétalisation des pieds d'arbres
- Nécessite de réduire les espaces de livraison pour planter

Scenario

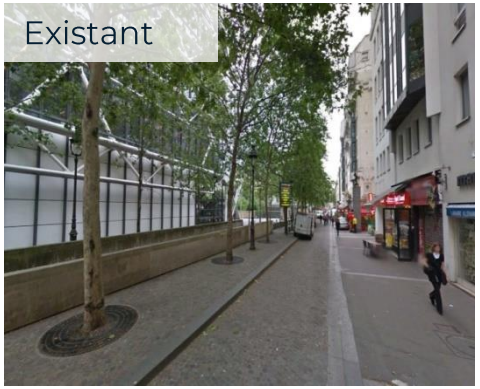

05. Les critères de sélection des projets

- **Critère géographique** : objectif de doter d'abord les secteurs les plus carencés et/ou objectif de favoriser les effets « réserves » (diversification des strates végétales au même endroit) ?

- **Critère « biodiversité »** : favoriser au maximum les projets en pleine terre et/ou d'abord prendre en compte l'enjeu de continuité écologique ?

- **Critère « cadre de vie »** : retenir des projets qui favorisent d'abord la biodiversité et/ou penser les projets d'abord comme des lieux supports d'activité sociale ?

- **Critère de « durabilité »** : retenir des projets que l'on ait en mesure d'entretenir dans la durée et/ou innover avec des projets sur mesure mais moins balisés ?

05. Les critères de sélection des projets

- Corridor continu, corridor discontinu (« pas japonais ») et réserves : une orientation à retenir pour les premières étapes de la trame verte du Marais

- Plusieurs petits projets ou quelques projets d'envergure : l'orientation retenue permettra de trancher

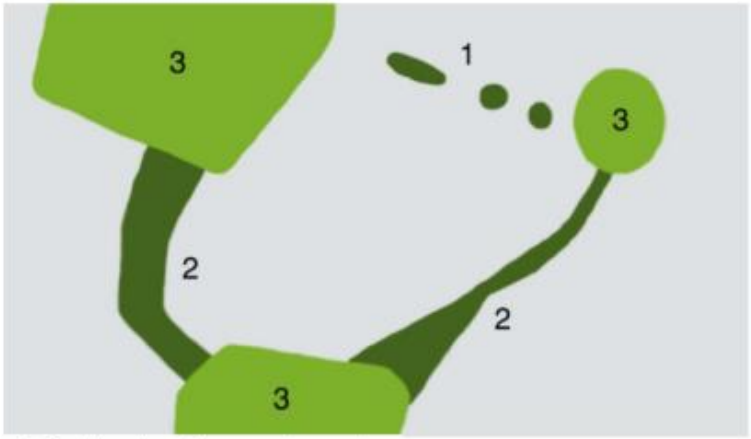

1. Corridor discontinu «pas japonais»
2. Corridor continu
3. Refuges

Figure 1 : Principe des corridors écologiques
Source : Norpac

06. Outils cartographiques de l’état de l’existant (4e)

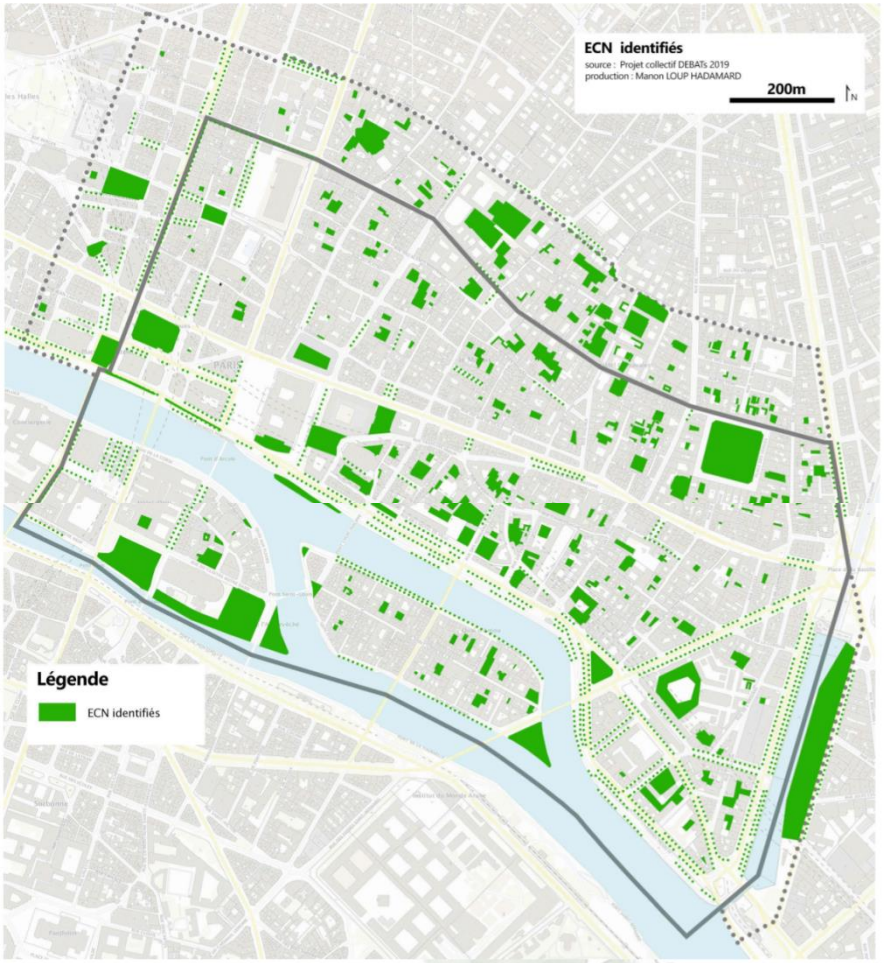

Figure 3 : ECN identifiés sur le périmètre d'étude

Cartes des ECN (Espace à Caractère Naturel) du 4e

[Rapport AgroTech Paris/Museum d'Histoire Naturelle]

06. Outils cartographiques de l'état de l'existant (4e)

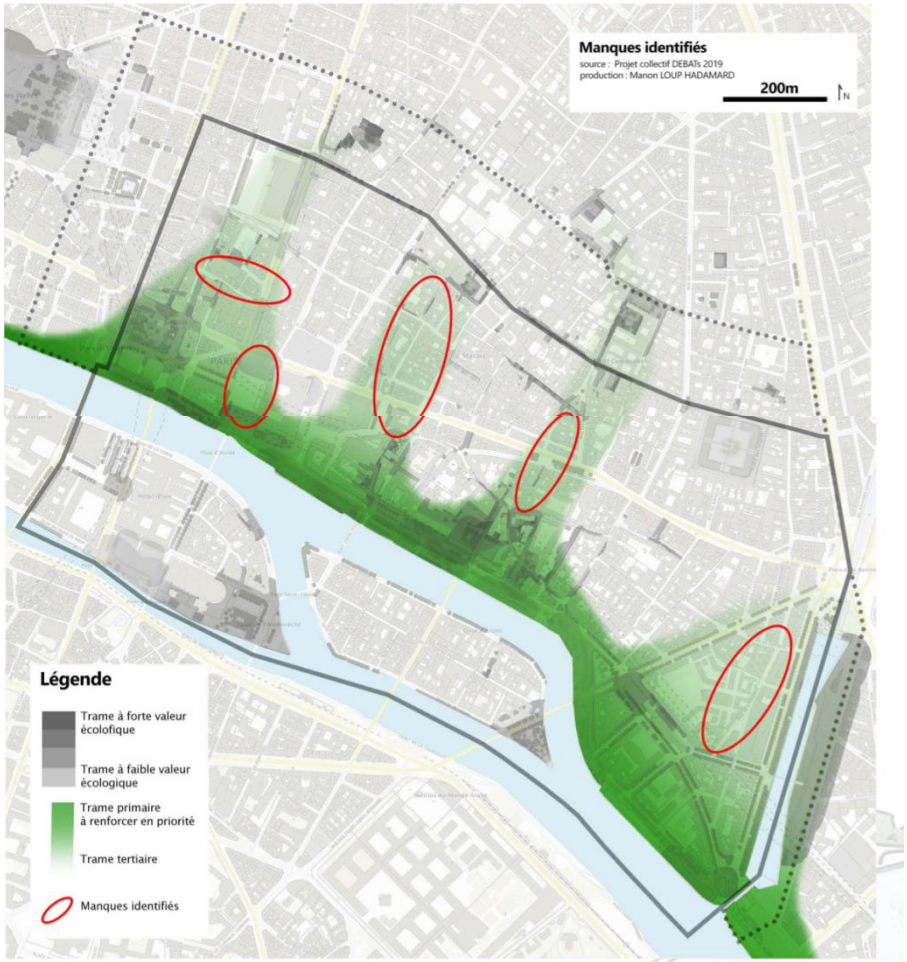

Figure 21 : Manques identifiés

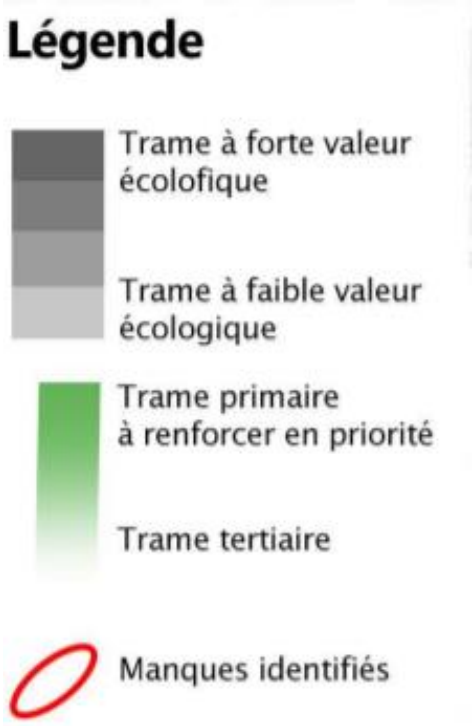

[Rapport AgroParisTech/Museum d'Histoire Naturelle]

06. Outils cartographiques de l'état de l'existant (3e)

Nature, biodiversité et agriculture urbaine

Info

Source(s) : Apur - DEVE - DRIEE

Type de végétation

- Arbre d'alignement et strate arborée
- Strate arbustive
- Strate herbacée

Equipements publics végétalisés

- Jardins publics
- Cimetière
- Sport de plein air

Autres éléments de nature

- Toiture végétalisée
- Mur végétalisé
- Agriculture urbaine productive
- Jardin partagé et pédagogique
- Mare et plan d'eau

Fonctionnalité écologique des espaces inventoriés à Paris

- Réservoir urbain de biodivesité

Source: APUR

06. Outils cartographiques de l’état de l’existant (3e)

Taux de végétation à la parcelle

Info

Source(s) : Apur - Image proche-Infrarouge, MNE - MNT - 2018 © Géomni

Taux de végétation à la parcelle

- Moins de 10%
- 10 à 20%
- 20 à 30%
- 30 à 50%
- Plus de 50%

- Limites d'arrondissement/commune
- Limites de territoire
- Arrondissement sélectionné

Source: APUR

PARIS
CENTRE

Merci !
Échangeons